



JOURNÉE INTERNATIONALE de la Femme

"FEMMES ET DÉVELOPPEMENT: actionnons Les Leviers de notre émancipation."

Les 7 et 8 mars 2015
à BOULOUPARIS
Tribu de Ouitchambo

découvrez la sélection des artistes du 2^{ème} festival des Arts du Pays : stylisme, tissu traditionnel, couture, art culinaire, vannerie, tressage

« Autonomisation des femmes, autonomisation de l'humanité : imaginez! »

Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO



L'année 2015 marque le 20^e anniversaire de la 4^e conférence mondiale sur les femmes, qui a débouché sur l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

En 1995, les représentants d'États et de la société civile ont signé un engagement en faveur de l'égalité des genres, convaincus que « le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur pleine participation sur un pied d'égalité à tous les domaines de la vie sociale, y compris aux prises de décisions et leur accès au pouvoir, [étaient] des conditions essentielles à l'égalité, au développement et à la paix ». Je faisais partie des 17 000 délégués, venus du monde entier, qui s'étaient réunis à Beijing en 1995, et je me souviens avoir quitté la ville pleine d'espoir et avec la satisfaction d'avoir fait œuvre utile. Alors que nous célébrons l'anniversaire de cet événement historique, il est évident que, malgré de nettes avancées et des efforts considérables, des inégalités subsistent dans les pays à travers le monde. L'année 2015 est l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis et d'examiner les défis qui restent à relever ainsi que les possibilités et opportunités encore inexploitées. Cela est particulièrement important alors que les États sont en train d'élaborer un nouvel agenda mondial du développement durable.

Pour aller de l'avant, **nous devons contribuer à l'autonomisation des femmes en tant que force de transformation pour les droits de l'homme, pour la croissance économique et pour les questions de viabilité, mais aussi placer l'égalité des genres au cœur de tous**

Les efforts déployés en faveur du développement.

Ces objectifs guident toute l'action menée par l'UNESCO pour faire avancer sa priorité globale Égalité des genres dans tous ses domaines de compétence, l'objectif étant de **garantir aux filles et aux femmes l'égalité d'accès à une éducation de qualité, au développement des compétences, aux sciences et à la technologie, ainsi qu'à l'information et à la communication.** C'est sur ces objectifs que reposent le Partenariat mondial pour l'éducation des filles et des femmes ainsi que les activités financées par le Fonds Malala pour le droit des filles à l'éducation.

Notre action requiert un partenariat à l'échelle du système des Nations Unies, notamment une collaboration toujours plus étroite avec ONU-Femmes et le secteur privé, illustrée depuis longtemps par le programme L'ORÉAL-UNESCO pour les femmes et la science, afin d'aider les filles et les femmes à embrasser des carrières scientifiques.

L'année 2015 est une année décisive.

Vingt ans après Beijing, alors que le monde décide d'un nouvel agenda, nous devons définir une nouvelle vision qui se fonde sur les enseignements tirés et qui donne un aperçu des nouvelles actions à mener pour relever les nouveaux défis ainsi que ceux qui subsistent.

Dans cet esprit, j'appelle les États membres de l'UNESCO et tous les partenaires à unir leurs forces pour placer le pouvoir transformateur de l'égalité des genres au cœur du programme mondial de développement durable pour l'après-2015.

Message de la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, 8 mars 2015



sommaire

P. 5 INTRODUCTION

P. 6-8 LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME ORGANISÉE PAR L'ONU EN 2015

P. 9 PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME 2015

P. 10-11 SÉANCE PLÉNIÈRE + 6 ATELIERS THÉMATIQUES AU REGARD DE L'ÉMANCIPATION DES FEMMES CALÉDONIENNES

P. 12 LA 2^E ÉDITION DU FESTIVAL DES ARTS DU PAYS

P. 13 CONTRE LES VIOLENCES - CONTACTS UTILES

P. 14-15 PROGRAMME

Introduction

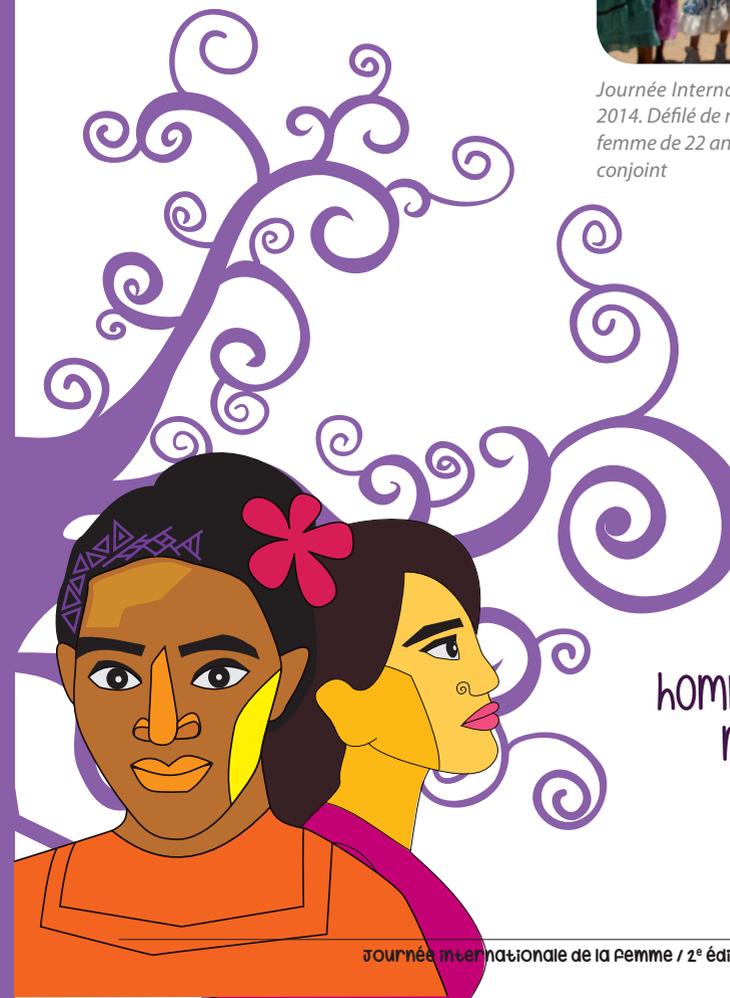
Officialisée par les Nations Unies en 1977, la Journée Internationale des Femmes trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XXe siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote.

C'est une journée de manifestations à travers le monde : l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes.

Traditionnellement les groupes et associations de militantes préparent des manifestations, pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, afin d'améliorer la situation des femmes.



Journée Internationale de la femme, le 25 novembre 2014. Défilé de mode en l'honneur de «Jacinthe», jeune femme de 22 ans tombée sous les coups mortels de son conjoint



La Journée internationale des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer.

La Journée internationale de la Femme organisée par l'ONU en 2015 :

En 2015, la Journée internationale de la femme, célébrée chaque année le 8 mars, mettra l'accent sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, une feuille de route historique signée par 189 gouvernements il y a 20 ans qui établit le programme d'action pour la réalisation des droits des femmes. Bien que des progrès considérables aient été accomplis depuis, beaucoup de graves lacunes subsistent.

Dans le cadre de cette célébration, il est approprié d'évoquer l'acquis des femmes, d'avoir conscience des défis qui restent à affronter et de porter une plus grande attention aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes, afin que tous soient mobilisés et apportent leur contribution.

« CÉLÉBRONS LES PROGRÈS ACCOMPLIS ET LES RÉSULTATS OBTENUS POUR L'ÉMANCIPATION DES FEMMES DE NOTRE PAYS ! »

Le Programme d'action de Beijing est axé sur 12 domaines critiques, et il comporte une vision d'un monde où chaque femme et chaque fille peuvent exercer leurs choix. Par exemple, elles doivent pouvoir participer à la vie politique, acquérir une éducation, bénéficier de revenus, et vivre dans des sociétés exemptes de violence et de discrimination.

À cette fin, le thème de la Journée internationale de la Femme cette année-ci sera l'appel vibrant lancé par ONU Femmes dans le cadre de sa campagne Beijing+20 :

" Autonomisation des femmes, Autonomisation de l'humanité : imaginez ! "

Joignez-vous aux gouvernements et aux militantes et militants à travers le monde pour commémorer la conférence d'avant-garde de 1995, pour célébrer les nombreux résultats qui ont été obtenus depuis, ainsi que pour renforcer l'action visant à combler les écarts qui subsistent afin que l'égalité des sexes devienne une réalité.

Il ne saurait exister de société plus juste sans la promotion de la condition féminine.

- Nous poursuivons la mise en place d'outils au bénéfice de cette cause avec notamment la restructuration de l'observatoire de la condition féminine ou la concrétisation de projets tels que la Maison de la Femme aux provinces Nord et Iles.

- Il s'agira aussi d'encourager les initiatives grâce à la Banque d'Économie Solidaire des Femmes et par des événements en faveur de la promotion de la condition féminine, tels que la Journée Internationale de la Femme, la Journée

Internationale sur l'élimination des violences à l'égard des femmes, la Journée Mondiale de la femme rurale. Nous travaillerons

particulièrement sur l'élimination des discriminations et des violences faites aux femmes. Il est inacceptable que chez nous, aujourd'hui, une femme sur quatre soit encore victime de violences intrafamiliales.

- Dans ce domaine, les leviers ne manquent pas. Nous renforcerons aussi le partenariat avec les associations



et les autorités coutumières et nous poursuivons les réflexions engagées pour questionner et faire évoluer les us et les coutumes, selon les recommandations du socle commun des valeurs kanak du Sénat coutumier. Grâce au soutien de ces Autorités, nous agissons pour que les comportements socio-culturels changent en permettant une meilleure prise en compte des problématiques liées au statut de la femme kanak et océanienne. Qu'il s'agisse de la formation des médiateurs aux droits de la personne et aux droits des femmes, ou qu'il s'agisse des projets de textes relatifs à la protection des savoir-faire artisanaux, beaucoup reste à faire".

(Discours de Mme Cynthia LIGÉARD, Présidente du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie prononcé le vendredi 29 Août 2014 au Congrès de la Nouvelle-Calédonie)

" IL ne saurait exister de société plus juste sans la promotion de la condition féminine. "

- **AU milieu des années 70** le mouvement associatif féminin structuré est apparu en Nouvelle-Calédonie. Les femmes des églises se regroupent les premières.
- **AU début des années 80**, se met en place la **Délégation aux Droits des femmes de la NC** rattachée au Service des droits des femmes en France,
- **EN 1988** (Accords de Matignon), les **services aux Droits des femmes des provinces** sont mis en place.
- **DANS les années 1990/2000**, se mettent en place les **Conseils des femmes des 3 provinces**.
- **EN 2004**, c'est la création du **secteur de la Condition Féminine au Gouvernement**.
- **EN 2006**, l'**Observatoire de la Condition Féminine** voit le jour.
- **EN 2011**, le CES se dote d'une **commission de la femme**.
- **EN 2013**, c'est le Congrès qui crée la **commission des droits de la femme et de la famille** à la demande des élues.

DE 2000 à nos jours,
Le nombre des associations
de femmes s'accroît
de plus en plus.
Promouvoir les droits
des femmes est au cœur
de leurs activités.



Journée Internationale contre les violences à l'égard des femmes - 25 novembre 2014 - Femmes interprétant une danse sur les violences faites aux femmes en l'occurrence le viol.

Présentation de la Journée internationale de la Femme 2015 :

Cet évènement a pour principal objectif, d'inventorier les différents leviers mis en place depuis par les institutions, ainsi que toutes initiatives mises en place par les associations favorisant l'émancipation des femmes, par l'accès à leurs droits, à la santé, à la culture, à l'enseignement, à la formation, à l'insertion, à la prise de décision et aux autres domaines de développement.

Ce défi vise à favoriser l'égalité homme-femme, un objectif majeur, qui rejoint les priorités fixés par la commission de la femme à l'ONU.

Ainsi, la séance plénière et les ateliers du samedi 7 mars 2015, doivent permettre de réinterroger les différents leviers, mais aussi, de célébrer les avancées faites par les institutions compétentes, les associations de femmes, ainsi que les actions menées à l'échelle du Pays et leurs résultats quant à l'amélioration des conditions de vie des femmes.



Le Secteur de la Condition Féminine au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec les 3 provinces, le CESE de la Nouvelle-Calédonie, le Sénat Coutumier, les associations et les forces vives organisent la 10^e édition de la Journée Internationale de la femme en 2015 sous le thème "FEMMES ET DÉVELOPPEMENT : ACTIONNONS LES LEVIERS DE NOTRE ÉMANCIPATION".

Les travaux permettront d'aboutir sur le projet d'un Livre Blanc de la Condition Féminine, établissant les actions prioritaires à mener à l'échelle du Pays dans tous les domaines de développement, à partir des constats et études existantes, tel que le rapport de la mise en œuvre de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) de la Nouvelle-Calédonie, réalisée en 2013.

séance plénière + 6 ateliers thématiques au regard de l'émancipation des femmes calédoniennes

À Ouitchambo (commune de Boulouparis).

" Femmes et développement :
actionnons les leviers de notre émancipation ".

Une séance plénière est prévue avec une présentation générale de diverses institutions sur les leviers d'émancipation des femmes et leurs impacts sur la vie des femmes calédoniennes et leur implication dans le développement du pays, suivie de 6 ateliers thématiques :



1. Santé/Social

Ce sont des secteurs où l'amélioration en matière de condition féminine a le plus évolué en Nouvelle-Calédonie durant ces dernières années. Cependant des progrès restent à réaliser. Quels sont-ils du point de vue de l'amélioration des conditions de santé et de vie des femmes ? Pour quels résultats et impacts attendus ?



2. Éducation, Formation et Insertion

Si les femmes réussissent mieux dans les études, d'autres ont besoin de se former davantage. Comment les convaincre à le faire ou reprendre la formation, gagner en compétences et s'insérer davantage dans le développement du pays selon leurs niveaux. Des obstacles persistent et empêchent les femmes d'y accéder. Les mesures prises sont-elles pertinentes ? Quels leviers à envisager pour l'émancipation des femmes dans ces divers domaines du développement ? Pour quels résultats ?

3. Développement économique

L'économie informelle qui compte de nombreuses femmes du milieu rural et tribal constitue un important levier de développement pour ces femmes.

La Banque de l'Économie solidaire mise en place en 2014 est un outil en faveur de l'émancipation économique et de l'autonomisation des femmes. Qu'en est-il de la performance de cet outil et des résultats accomplis pour les femmes qui y adhèrent ? Comment le pérenniser ? Les femmes dans l'économie formelle : les avancées, les freins à lever, les stéréotypes à combattre, les leviers à actionner pour une participation effective des femmes dans tous les secteurs du développement économique sans exception.

4. Prise de décision

La sous-représentation des femmes aux postes de prise de décision en Nouvelle-Calédonie est cruciale malgré certains progrès réalisés durant ces dernières années. De la réflexion et de la discussion sont à mener en faveur de mesures à prendre pour **améliorer la participation des femmes dans les instances décisionnelles** du pays tant dans le secteur public que privé. Cet atelier permet également de discuter des suites à donner concernant la formation à la prise de décision de 2013 organisée conjointement par le secteur de la Condition Féminine du Gouvernement et l'Association des Maires de Nouvelle-Calédonie.

5. Droits des femmes

Le but est d'évaluer la connaissance ou la méconnaissance des droits concernant les femmes. Il convient de **renforcer les connaissances des femmes sur les outils juridiques** en vigueur (lois françaises, textes et lois de pays, instruments juridiques internationaux etc...) et de les inciter à les utiliser efficacement comme moyen d'émancipation pour la défense de leurs droits et leur permettre de contribuer de manière équitable au développement.



6. Égalité hommes-femmes :

La prise en compte de l'égalité hommes-femmes comme levier de l'émancipation individuelle et du progrès collectif. Comment traduire ce principe à tous les niveaux de la société (institutions, ONG et société civile) afin d'éliminer toutes les formes de discriminations subies par les femmes (inégalités, injustices, abus...) Au sein de cet atelier sera présenté et discuté le **Projet Stratégique de l'Égalité hommes-femmes 2015-2019 du secteur de la Condition Féminine du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.**

La 2^e édition du Festival des Arts du Pays :

La Journée Internationale de la Femme, est également inscrite dans le calendrier des événements culturels Pays, et ce jour-là, seront sélectionnés les artistes voulant concourir en vue du 12^e festival des arts du Pacifique, qui se tiendront sur Guam, en 2016.



- Stylisme, tissu traditionnel, couture ;
- art culinaire ;
- vannerie, tressage.

Cette journée internationale attend un public de 680 personnes confirmées, mais elle reste ouverte au grand public.

Vous trouverez enfin, les contacts utiles et le programme.

Contre les violences

Économiques, verbales, sexuelles, psychologiques, physiques, administratives

Les centres médico-sociaux (CMS) Numéros d'urgence : Province Nord

- 47.72.19** Service de l'Action Sociale de la province Nord
- 86.05.92** Point Accès aux Droits (PAD)
- 42.79.89** Accueil des Femmes en Difficulté
- 71.72.96** (CAFED)
- 47.73.36** Mission de la femme
- 47.73.37**
- 42.65.00** Centre Hospitalier Nord de Koumac
- 42.71.44** Centre Hospitalier Nord de Poindimié

Numéros d'urgence : Province Sud

- 20.45.41** Service de l'Action Sociale de la province Sud (Secrétariat)
- 25.66.66** Urgences CHT (violences physiques)
- 25.66.66** CHT Magenta (violences sexuelles)
- 24.33.00** Pôle Assistance aux Victimes -
- 24.34.18** Polices Nationale
- 23.26.26** Le Relais - Service de Traitement des violences conjugales et intrafamiliales de la province Sud

Numéros d'urgence : Province Iles Loyauté

- 45.12.12** Centre médico-social Lifou
- 45.42.12** Centre médico-social La Roche
- 45.71.10** Centre médico-social Ouloup
- 45.52.46** Service de l'Action Sociale des Iles Loyauté
- 45.49.24** Educatrice Sociale et familiale (ESF)
- 87.29.39** Association d'Aide aux Victimes de Lifou (AAVIL)
- 79.47.64** Cabinet juridique Gölinöj (Droit civil coutumier kanak)

Procédure générale d'urgence

1. En parler à un proche de confiance ou à un professionnel
2. Faire faire un certificat médical par un centre médico-social (CMS) ou les urgences d'un hôpital
3. Téléphoner à un organisme susceptible de vous aider
4. Porter plainte auprès des forces de l'ordre

"Parler et agir pour sortir de la violence"

Numéros d'urgence Pays numéros gratuits

- 15** SAMU
- 17** Police/Gendarmerie
- 18** Pompiers
- 05.30.30** SOS Ecoute (tous sujets)
- 05.11.11** SOS Violences Sexuelles
- 05.44.44** SOS Enfance maltraitée

Autres numéros

- 27.76.08** Association d'Aide aux Victimes (ADAVI)
- 26.26.22** Association Femmes et Violences Conjugales (AFVC)
- 27.27.73** Espaces CMP (VIH, IST, sexualité, accompagnement et soins)

ASTRID GOPOEA : 75.06.65
ISABELLE OUVANOU : 71.19.07

- Association Femme Entraide Economique et Solidaire (F.E.E.S): associationfees@outlook.com
- Banque d'Economie Solidaire des Femmes de NC

Programme

Journée Internationale de la Femme Sélection du Festival des Arts du Pays

Samedi 7 mars 2015

6h30 - 7h30 Arrivée des délégations du Nord, du Sud, des Iles Loyauté, des artistes FAP, des invités officiels, des professionnels et des élus

7h30 - 8h Chant (Ouitchambo et Nassirah)

8h Accueil coutumier des délégations

9h - 9h30 Danse traditionnelle (tribu de Nassirah et Ouitchambo)

9h30 - 10h Discours d'ouverture

10h Séance plénière, sur le thème "

Femmes et développement : actionnons les leviers de notre émancipation", avec diverses interventions :

> Gouvernement, Provinces, Congrès, CESE, Senat coutumier et Conseils des femmes **sur les impacts des leviers d'émancipation dans la vie des femmes et leur participation au développement du pays.**

11h30 Défilé de mode général « les femmes du Pays »

12h Danse de l'ASH (Boulouparis)

pause déjeuner

12h30 1^{er} danse de Saint-Louis

13h30-15h30 Ateliers thématiques en faveur de l'émancipation des femmes.

> **Atelier 1** : L'accès à la Santé et au Social

> **Atelier 2** : L'accès à l'Éducation, Formation et Insertion

> **Atelier 3** : L'accès au développement économique

> **Atelier 4** : La participation à la prise de décision (leadership)

> **Atelier 5** : l'accès aux droits des femmes

> **Atelier 6** : la promotion de l'égalité homme-femme

14h Danse (variété) du village de Boulouparis

14h15 Danse de l'association Terre Brulée

14h30 2^e danse de Saint-Louis

15h Danse de Koergoa giroflet « femme libre »

15h30 - 16h Prestation de Jimmy Oedine

soûper

sélections des artistes du FAP (arts culinaires, couture, artisanat au féminin, fabrication tapas)

16h - 17h30 Grand défilé de mode des femmes du pays (3^e édition)

17h30 2 chorégraphies de Ouitchambo – Nassirah
Suivi de berceuses et slams de la région de Hoot maa Whaap

soûper

18h Début du Plateau Musical

18h - 19h > groupe musical *Xuu mé mugûe* de Ouitchambo;

19h - 20h > groupe *Ambiance River* ;

20h - 21h > groupe de Moindou ;

21h - 22h > groupe *MKP* (Ouégoa) ;

22h - 23h > groupe *Shaxabin*

23h - 24h > groupe *Koulnoué Boys Band* (Hienghène)

22h30 Retour des délégations sur les lieux d'hébergement

Dimanche 8 mars 2015

petit-déjeuner sur les lieux d'hébergement

8h Arrivée des délégations sur le site

8h30 Danse des jeunes filles de Ouitchambo (CD)

9h Danse traditionnelle de Koergoa « femme libre »

10h Culte sur le site

10h30 - 11h Restitution synthèse des six ateliers

11h Danse traditionnelle de Koergoa « deux femmes font une »

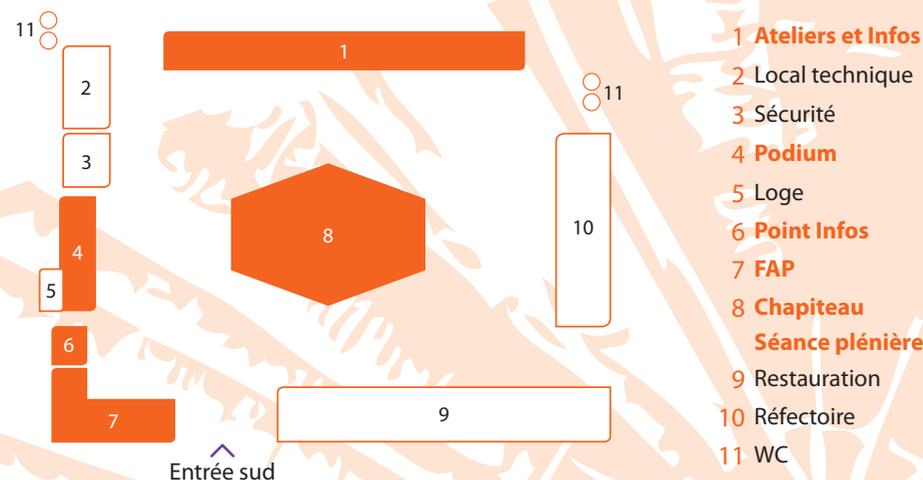
11h - 12h Repas partagé (avec la participation des communautés présentes)

12h Deux chants de Koergoa

13h30 Transmission de la Fille à la province des Iles Loyauté et coutume de clôture

14h Départ des délégations

Plan du site à Ouitchambo



- 1 Ateliers et Infos
- 2 Local technique
- 3 Sécurité
- 4 Podium
- 5 Loge
- 6 Point Infos
- 7 FAP
- 8 Chapiteau Séance plénière
- 9 Restauration
- 10 Réfectoire
- 11 WC

02.2015 > 02/2016 Les Grandes manifestations de la Nouvelle-Calédonie

2^{ème} Festival des arts du pays



À BOULOUPARIS / TRIBU DE QUITCHAMBO

Samedi 7 mars 2015

Sélections des artistes du FAP

- Stylisme, tissu traditionnel, couture
- Art culinaire
- Vannerie, tressage

